

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Introduction. La non- participation : l'envers des dispositifs de participation publique

Jacquet, Vincent; Sainty, Jessica

*Published in:*

Participations : revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté

*DOI:*

[10.3917/parti.037.0007](https://doi.org/10.3917/parti.037.0007)

*Publication date:*

2023

*Document Version*

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*

Jacquet, V & Sainty, J 2023, 'Introduction. La non- participation : l'envers des dispositifs de participation publique', *Participations : revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté*, vol. 37, numéro 3, 1, pp. 7-29. <https://doi.org/10.3917/parti.037.0007>

### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

# Introduction. La non-participation : l'envers des dispositifs de participation publique

Vincent Jacquet, Jessica Sainty

DANS **PARTICIPATIONS** 2023/3 (N° 37), PAGES 7 À 29  
ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 2034-7650

ISBN 9782807399983

DOI 10.3917/parti.037.0007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-participations-2023-3-page-7.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Introduction.

## La non-participation : l'envers des dispositifs de participation publique

› Vincent Jacquet, Jessica Sainty

### Résumé

L'impératif participatif s'incarne dans des dispositifs aux objectifs manifestes très différents, à l'initiative des pouvoirs publics comme de la société civile. Mais bien souvent, ces expériences butent sur un même élément : la réponse négative de nombreuses personnes invitées à participer, ou, plus globalement, l'absence d'intérêt pour ce type d'initiative. Cette introduction au dossier retrace le problème de la non-participation et discute les enjeux qu'il soulève en termes de reproduction des inégalités sociales, d'imbrication dans les tendances structurelles et de contextualisation dans des dispositifs particuliers.

---

L'injonction à la participation touche aujourd'hui de très nombreux espaces de la vie politique. La participation publique est généralement pensée comme une version augmentée de la citoyenneté et des libertés politiques individuelles (Rui, 2013). Dans ce cadre, les pouvoirs publics ont expérimenté, généralisé et réglementé de nombreux dispositifs de participation publique (Gourgues, 2013). Ceux-ci sont décrits comme des remèdes aux dysfonctionnements du gouvernement représentatif en raison de leur capacité (supposée) à ouvrir les espaces de discussion et de décision publique à des personnes ou à des groupes ne disposant pas de mandats électifs. De nouvelles procédures sont amenées à retisser le lien de représentation avec les citoyennes et citoyens.

Les travaux analysant la multiplication de ces dispositifs ont rompu depuis longtemps avec l'idée que ceux-ci existeraient pour combler une demande sociale clairement exprimée (Gourgues, 2013). Les raisons du succès de ces dispositifs auprès des personnes élues ont été analysées de multiples façons : usages stratégiques de la part d'élus et élus en quête de (re)légitimation (Petit, 2020 ; Macq, Jacquet, 2023), volonté de résoudre les problèmes locaux de gouvernance (Kübler et al., 2020), logique de repérage et de sélection de propositions qui correspondent aux besoins des autorités locales (Font et al., 2018). Le déploiement de cette « norme participative » (Mazeaud, Nonjon, 2018) est observable au travers de la création de compétences et d'administrations dédiées (Mazeaud, Nonjon, 2018 ; Gourgues, Mazeaud, 2022). Prolongeant cette effervescence participative, de nombreux organismes partenaires des institutions publiques se sont, eux aussi, progressivement lancés dans la « participation » : ainsi, les bailleurs sociaux, les organismes de protection sociale, les établissements scolaires ou les centres sociaux disposent aujourd'hui de leurs propres outils participatifs, ajustables en fonction de leurs objectifs et besoins. La logique participative irrigue également de nombreux mouvements et organisations politiques qui invitent leurs membres à prendre part à l'activité du mouvement au-delà de la simple adhésion. C'est le cas d'organisations actives dans le cadre du gouvernement représentatif comme les partis politiques (Gherghina, Jacquet, 2022), mais également de mouvements qui entendent le contester comme les « mouvements des places » contre les politiques austéritaires dans les années 2010 (Ancelovici, Dufour, Nez, 2016). La notion de participation peut alors s'entendre de façon beaucoup plus extensive, comme une démarche instituée par un collectif – qui peut ne pas être une organisation gouvernementale – visant à enrôler ses membres ou ses publics (supposément) plus à distance, dans les activités qu'elle entreprend.

Cet accroissement des invitations à la participation a mécaniquement démultiplié les opportunités de participation pour les citoyennes et les citoyens, en parallèle des formes plus traditionnelles et instituées de participation. Cependant, force est de constater que nous sommes toutes et tous des non-participantes et des non-participants. Par rapport à la diversité des modes d'action mobilisables, la plupart d'entre nous participons de façon très épisodique, voire pas

du tout. Intuitivement, il apparaît rapidement que personne ne peut se targuer, et de façon concomitante, de prendre part à des activités de sabotage, de voter, de préparer une manifestation, de s'engager dans une coopérative, de contacter régulièrement ses représentantes et représentants à l'Assemblée ou de prendre part au budget participatif de sa ville. Cette non-participation questionne de façon fondamentale l'injonction contemporaine à la participation. Quel sens donner à cette non-participation ? Est-il possible de distinguer aspiration à la délégation, résignation, indifférence, aliénation et refus militant ? À quoi bon promouvoir une participation plus active et égalitaire des citoyennes et citoyens si ils et elles n'y aspirent pas ? Que signifie cette non-participation au regard de la mise en tension des régimes représentatifs et de leurs possibles transformations et dépassements ?

Les quatre articles rassemblés dans ce dossier entendent fournir des réponses à ces questions. Ils traitent tous de la question de la non-participation du point de vue des personnes susceptibles de participer dans le cadre d'une offre participative définie. La précision est importante : en effet, Sherry Arnstein (1969) regroupe sous l'expression « non-participation » ce qu'elle caractérise comme des formes détournées de participation publique (« manipulation » et « thérapie »), visant à contraindre les opinions plutôt qu'à favoriser leur épanouissement. Notre perspective est même plutôt inverse à la sienne. Là où elle suppose une demande sociale de participation en constante progression, nous proposons d'étudier les formes d'évitement de la participation, d'indifférence, de refus d'enrôlement par les publics auxquels elle était directement destinée<sup>1</sup>. Les quatre articles explorent différents contenus liés à la notion de « non-participation », qui ne peut en effet être appréhendée de façon univoque. Définir celle-ci doit en effet passer par la caractérisation préalable des configurations spécifiques de la participation. D'une part, nous considérons différentes attitudes face à des offres participatives provenant des pouvoirs publics (collectivités locales) et organismes associés (bailleurs sociaux) (Jacquet, Petit, 2022). Afin de croiser les regards, nous considérons d'autre part la non-participation à d'autres formes de dispositifs : une initiative de participation culturelle en milieu populaire et la non-participation des membres d'un mouvement d'occupation engagé dans un mouvement de contestation. Il s'agira d'ajuster le regard pour prendre en compte la diversité des espaces de non-participation créés par ces dispositifs.

À travers cet article introductif, nous montrons dans un premier temps que la non-participation est bien l'attitude largement majoritaire pour une multitude de dispositifs participatifs. Nous présentons ensuite la thèse d'une apathie citoyenne fondamentale et ses réfutations dans la littérature générale sur l'engagement civique. Nous identifions ultérieurement comment certains travaux ont tenté

---

[1] Ce dossier vient donc compléter le numéro n° 9 de la revue *Participations* qui se proposait d'interroger les limites de l'inclusion démocratique à partir de la notion de seuil (Berger, Charles, 2014).

d'analyser de façon plus directe le phénomène de la non-participation aux dispositifs participatifs. Cet article introductif se termine par une présentation des enjeux transversaux aux articles de ce numéro spécial.

## La non-participation, l'incontournable de la participation

La non-participation est avant tout une préoccupation des pouvoirs publics ou organisations de la société civile, qui cherchent à mobiliser certains publics. En d'autres termes, le problème de la non-participation est créé par l'existence même de l'offre de participation. La crainte que personne ne vienne et que la salle de discussion reste désespérément vide hante toute tentative de mise en œuvre de participation publique. Ceci explique les multiples efforts d'enrôlement mis en place pour attirer un large public par les pouvoirs publics comme par les associations ou les fondations (Fishkin, 2018 ; Gourgues, 2016) : défraiment pécuniaire, campagnes médiatiques, relais auprès des acteurs et actrices de terrain, outils destinés à faciliter la venue de divers publics (garde d'enfants, nourriture adaptée aux orientations religieuses et éthiques, etc.) ou constitution de fichiers de personnes potentiellement participantes. Des dispositifs sophistiqués de recrutement ont vu le jour, notamment par tirage au sort, d'abord pour obtenir une représentativité sociodémographique acceptable par rapport au public cible, mais aussi pour maintenir un nombre de personnes participantes jugé satisfaisant par l'autorité organisatrice. Ce souci du nombre et de la représentativité rejoint le souci pour l'enrôlement des « gens ordinaires », sans qualité particulière, ni trop engagés et situés, ni complètement désintéressés par la chose publique (Berger, Charles, 2014). Ce recours peut également faire écho à certaines formes de gouvernementalité néolibérale et à la dépolitisation du débat public qui lui est associé, comme cela a pu être analysé dans le cadre des politiques sociales britanniques (Clarke, 2013).

Pour assurer le nombre, certains dispositifs convoquent parfois un double public : un public d'anonymes ou d'« ordinaires », complété par un public de personnes participantes issues d'associations ou de groupes d'intérêts concernés par le sujet, amenant très rapidement à dissocier l'analyse des comportements de ces deux types de publics (Jobert, 2009) comme dans l'exemple français des conseils citoyens de la politique de la ville<sup>2</sup> (Demoulin, Bacqué, 2019). Cependant, et malgré ces diverses stratégies d'enrôlement, parfois très

---

[2] Créés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, les conseils citoyens ont vocation à associer l'ensemble des acteurs et actrices des quartiers prioritaires (habitant-es, associations, acteurs et actrices socio-économiques, etc.) à la co-construction de la politique de la ville. Ils sont une instance obligatoire pour chaque quartier inclus dans la géographie prioritaire.

coûteuses, participer à un dispositif institutionnel reste un phénomène largement minoritaire. La plupart des personnes, même directement visées par les dispositifs participatifs, ne s'engagent pas ou peu dans ceux-ci.

Si l'on considère les dispositifs de participation mis en place par les pouvoirs publics et ouverts à des publics élargis, certaines études tentent de rapprocher le nombre de participantes et participants à la population du territoire considéré. Comparant plusieurs cas de budgets participatifs brésiliens dans les années 2000, Brian Wampler montre que la participation peut varier d'un cas à l'autre, mais qu'elle ne dépasse jamais 10 % de la population (2010) – ce qui est déjà conséquent. En Allemagne, une étude basée sur 185 budgets participatifs (2006-2013) indique un taux d'engagement, même minime, de 1,3 % de la population (Schneider, Busse, 2019). Également, analysant divers mécanismes français locaux, Guillaume Petit (2017) soutient que, quelles que soient les caractéristiques de l'offre, la participation de la population municipale se situe aux alentours de 1 %. Ces divers éléments attestent de l'ampleur de la non-participation. La comparaison est néanmoins rendue difficile par le fait que ces taux ne permettent pas de distinguer les personnes qui n'ont jamais entendu parler des dispositifs, celles qui perçoivent de façon confuse ce que recouvre l'étiquette « dispositif participatif », de celles qui ne désirent pas s'y investir en connaissance de cause (Gourgues, Sainty, 2011).

Les dispositifs délibératifs mobilisant le tirage au sort offrent sur ce point un avantage heuristique important. Les équipes organisatrices contactent, par voie écrite ou téléphonique, un échantillon aléatoire de personnes pour leur proposer de prendre part au dispositif participatif. Il est alors possible de comparer le nombre de celles qui ont répondu positivement à cette invitation, par rapport à celles qui ont décliné ou n'ont simplement pas donné suite<sup>3</sup>. Les trois assemblées citoyennes sur les réformes électorales, sans doute les expériences les plus discutées dans la littérature internationale spécialisée, ont montré une tendance quasi similaire avec 7,4 % d'acceptation en Colombie-Britannique, 6,2 % aux Pays-Bas et 5,7 % en Ontario (Fournier et al., 2011). En ce qui concerne la Convention citoyenne pour le climat française inaugurée en 2019, 4 % des 96 500 personnes recrutées par téléphone ont exprimé leur intérêt à participer (Fourniau, Apouey, Tournus, 2020). En Belgique, où les assemblées délibératives ont fait l'objet d'une analyse systématique, les expériences montrent une tendance similaire aux alentours de 3 % (Vrydagh et al., 2020). Ceci vaut pour les initiatives de la société civile comme le G1000, ou les expériences les plus pérennisées comme l'assemblée permanente tirée au sort de la Communauté germanophone. L'un des taux de participation les plus importants pointés par

---

[3] Ce que l'on constate encore très récemment dans le cas d'une expérimentation municipale à Poitiers : Valérie Urman, « Poitiers évalue son tirage au sort "fait maison" », *démocratieS* [en ligne], 18 juin 2023, <https://democraties.media/poitiers-evalue-le-tirage-au-sort-fait-maison/> (accès le 21/02/2024).

la littérature est l'Australian Citizens' Parliament où 29,7 % des personnes ont répondu positivement à l'invitation envoyée par la poste (Curato, Niemeyer, 2013). Les taux de participation des sondages délibératifs sont généralement situés aux alentours de 20 % selon leurs équipes organisatrices (Luskin, Fishkin, 1998). Il importe néanmoins de préciser que ces taux sont calculés sur la base d'un échantillon de personnes qui ont déjà répondu positivement à une enquête d'opinion, et ont donc déjà franchi tous les biais de sélection liés aux enquêtes par sondage (Bourdieu, 1973 ; Braconnier, Dormagen, 2019).

Cette non-participation est loin d'être l'apanage des initiatives provenant des pouvoirs publics. Elle constitue également un problème pour tous les collectifs, plus ou moins structurés, qui tentent d'enrôler d'autres personnes dans leurs actions. À titre d'exemple, le taux de syndicalisation fait l'objet d'études qui montrent une capacité différenciée de ces organisations à recruter des membres en fonction des contextes nationaux et sectoriels (Faniel, Vandaele, 2012). De plus, bien que les organisations syndicales françaises soient en capacité de mobiliser largement lors d'événements majeurs comme la défense du système de retraites en France au printemps 2023, il n'en reste pas moins que le taux de syndicalisation de ce pays reste parmi les plus faibles d'Europe, avec environ 11 % des personnes actives adhérentes à une organisation syndicale (Giraud, Yon, Bérout, 2018). De même, les enquêtes par questionnaire indiquent que les personnes qui déclarent avoir pris part à une activité politique, qu'il s'agisse d'une manifestation dans la rue, de l'engagement dans une association ou du boycott de certains produits de consommation, sont minoritaires dans la population globale (Dalton, 2017).

Cette évocation impressionniste confirme donc le point de départ de cette introduction : la non-participation constitue bien le phénomène majoritaire.

## La non-participation comme aspiration fondamentale et ses remises en cause

Le faible taux d'engagement civique est généralement envisagé au prisme du désenchantement vis-à-vis du gouvernement représentatif, soit un objet assez consensuel au sein de la communauté scientifique depuis le début des années 2000 (Dalton, 2014 ; Hay, 2007 ; Pharr, Putnam, 2000). Ce désenchantement se manifeste par l'affaiblissement de la participation électorale, la perception d'une distance grandissante entre la population et les mandataires, un mécontentement à l'égard du fonctionnement des institutions politiques ainsi qu'une forme de résignation (Hay, 2007 ; Mair, 2013 ; Papadopoulos, 2013). Cette dernière est partagée par une très large partie de la population, appartenant à différents groupes sociaux et témoignant de diverses préférences politiques.

Mais comment rendre compte de ce faible niveau de participation ? Celui-ci donne lieu à plusieurs types de lectures et d'interprétations. L'une des plus intuitives, mais aussi contestée, consiste à considérer que les citoyennes et citoyens aspirent fondamentalement à se concentrer sur leur sphère privée, au prix d'un retrait de la sphère publique. Cette thèse est bien présentée dans un ouvrage publié en réponse à un contexte d'attrait grandissant pour les idéaux délibératifs et participatifs dans les milieux académiques. Dans *Stealth Democracy*, Hibbing et Theiss-Morse (2002) soutiennent l'idée que la population étasunienne préfère déléguer sa souveraineté à des représentantes et représentants que de s'occuper directement des questions politiques. Mobilisant des enquêtes par questionnaire et des entretiens de groupe, les deux politistes affirment qu'il est erroné d'interpréter la méfiance citoyenne envers les institutions politiques traditionnelles comme un désir d'implication politique plus important. À l'inverse, la majeure partie de la population aspire à s'investir dans des activités non étiquetées comme politiques<sup>4</sup>. En d'autres termes, la population aspirerait fondamentalement à une « démocratie furtive » (*stealth democracy*). Plus les élues et élus posséderaient compétence et intégrité, moins la population chercherait à participer directement à la vie politique. Cette situation pourrait être atteinte par une amélioration de l'expertise des mandataires ou le renforcement de certains mécanismes d'*accountability*. À l'inverse, le développement de dispositifs participatifs ne serait qu'une chimère élitiste répondant à la demande d'une frange particulièrement intéressée par la politique, mais décalée de la majorité de la population américaine.

De nombreux travaux sur l'engagement civique remettent en question cette thèse d'une apathie citoyenne comme un invariant presque anthropologique. Nous les envisageons en trois temps : la diversité des préférences démocratiques, l'inégale participation citoyenne et le caractère dynamique de la non-participation.

Premièrement, certaines études par questionnaire ont exploré les préférences démocratiques des citoyennes et citoyens en termes de prise de décision politique. Les résultats indiquent que ces préférences sont beaucoup plus diverses et multidimensionnelles que le défendent Hibbing et Theiss-Morse (Bedock, Pilet, 2021 ; Font, Wojcieszak, Navarro, 2015 ; Neblo et al., 2010). En se fondant sur des enquêtes par questionnaire, dans lesquelles diverses options sont proposées aux personnes enquêtées, il apparaît que des citoyennes et citoyens tiennent à l'élection et au mandat représentatif, d'autres ont une attirance pour le gouvernement d'expertes et experts indépendant·es alors que d'autres enfin ont une préférence pour le développement de dispositifs délibératifs ou de démocratie directe. Ces préférences ne sont pas exclusives l'une de l'autre et dépendent de divers facteurs, comme la confiance dans le système politique ou le niveau d'éducation (Pilet et al., 2023). Ces résultats sont confortés par des enquêtes

---

[4] Cette thèse de la *stealth democracy* a été récemment actualisée par Hibbing et al. (2023).

par *focus groups* qui, en adaptant la partie qualitative de l'enquête d'Hibbing et Theiss-Morse, montrent que les perceptions de la démocratie dépendent certes fortement des caractéristiques sociales individuelles, mais surtout que la démocratie représentative constitue, majoritairement, un horizon indépassable (Gourgues et al., 2021). Ainsi, malgré le mécontentement à l'égard du fonctionnement de la démocratie, le consensus émerge non pas sur la nécessité d'abandonner la démocratie représentative, mais sur celle de trouver des moyens d'améliorer ses conditions d'exercice.

Deuxièmement, au-delà des préférences assez abstraites pour tel ou tel mode de gouvernement, la non-participation peut également être rapportée aux inégalités sociales et politiques. En effet, il est établi depuis longtemps que la participation politique est largement indexée sur le statut social (Gaxie, 1978 ; Verba, Schlozman, Brady, 1995). Les personnes qui possèdent le plus de ressources tant matérielles, temporelles que cognitives s'engagent davantage que les catégories les plus défavorisées de la société. Selon cette perspective, ce n'est pas le désintérêt qui domine, mais une forme d'illégitimité de la prise de position dans l'espace public où la parole politique est dominée socialement et réservée aux personnes qui en maîtrisent les rouages. Le niveau d'éducation est en ce sens un très bon facteur prédictif de l'intensité de la participation politique en forgeant, notamment, le sentiment d'efficacité politique interne (Mattei, Niemi, 2005). À l'inverse, les catégories populaires se reconnaissent, et se voient reconnaître, moins de compétences et de capacités pour prendre part à des actions identifiées comme politiques (Gaxie, 2007). Elles ont également moins de temps disponible pour prendre part à des activités considérées comme spécifiquement politiques (Verba et al., 1995).

Cette lecture sociologique de la non-participation permet de souligner les inégalités générées par le gouvernement représentatif. En comparant les divers modes de participation, il apparaît que les formes moins institutionnalisées de participation politique ont tendance à être plus inégalitaires sur le plan du niveau d'étude, mais moins en ce qui concerne le genre ou l'âge (Marien, Hooghe, Quintelier, 2010). De son côté, Nina Eliasoph (1998) indique à partir d'enquêtes ethnographiques que la faible participation des catégories populaires aux mécanismes étatiques ne signifie pas forcément qu'elles sont dépolitisées. La non-expression dans « l'espace public » d'opinions politiques peut en effet coexister avec le fait que celles-ci se construisent et s'expriment dans des espaces plus intimes. Par exemple, certains travaux se sont attachés à montrer comment, malgré une forme d'évitement du politique au sein de l'espace associatif, des jeunes d'origine maghrébine expérimentent des dynamiques de politisation diverses par les interactions nouées au sein des associations (Hamidi, 2006). De la même façon, les discriminations vécues par les personnes racisées peuvent conduire à une politisation de celles-ci dans la recherche de causes structurelles et dans la construction d'une identité commune du groupe discriminé (Balazard et al., 2022).

Troisièmement, la thèse de l'apathie fondamentale des citoyennes et citoyens pèche par son caractère anhistorique. Ponctuellement, l'irruption de mouvements sociaux, qui peuvent prendre des formes très différentes, vient en effet questionner les ressorts du désengagement civique. Si la participation politique *via* un engagement partisan ou le vote régulier a certes perdu de son attrait, de nouvelles formes d'engagement ont émergé autour de causes sociales ou environnementales pour lesquelles des modes de participation plus protestataires sont privilégiés. Ainsi, les travaux en quête du « phénix démocratique » (Norris, 2002) ont été nombreux et continuent de l'être, chaque nouveau mouvement social ou nouvel espace de contestation de l'ordre politique faisant l'objet d'enquêtes approfondies et diversifiées : grèves lycéennes pour le climat, « mouvements des places », révoltes contre les politiques d'austérité (Ancelovici et al., 2016). Par exemple, le mouvement des Gilets jaunes (GJ) en France a été l'occasion d'ouvrir un débat sur les aspirations citoyennes en matière de participation politique (Bedock et al., 2020 ; Della Sudda, Lefèvre, Robin, 2022). La mobilisation dans ce mouvement des fractions supérieures des catégories populaires, classiquement présentées comme les plus dépolitisées, est venue bousculer les lectures en termes d'apathie ou d'attentisme à l'égard du système politique. Ainsi, l'émergence dans le débat public de la revendication d'un référendum d'initiative citoyenne (RIC) vient contredire cette apathie supposée. Les débats publics ouverts suite au mouvement, qu'ils proviennent ou non des autorités, ont largement porté des propositions de réforme institutionnelle bien au-delà des cercles militants restreints dans lesquels ces propositions de réformes s'élaborent habituellement.

Dans une moindre mesure, les mobilisations contre le passe vaccinal en France, qui se sont produites au cours de l'été 2021 essentiellement, ont relancé parmi les groupes s'opposant à celui-ci les discussions sur le processus législatif et les garanties des libertés individuelles. Le mouvement des GJ souligne donc l'importance du contexte et de la forme concrète des opportunités de participation comme élément déclencheur d'un engagement politique, plus ou moins pérenne, mais aussi dans les représentations de la démocratie (et les transformations de ces représentations) et la capacité individuelle à se considérer comme légitime à participer politiquement. Plus récemment encore, mais ayant donné lieu à moins de développements politiques que le mouvement des GJ, l'ampleur des mobilisations contre la réforme des retraites de 2023, en France, vient encore bousculer l'idée de la dépolitisation ou de l'apathie politique des classes les moins favorisées de la société. En effet, les cortèges imposants qui se sont formés semaine après semaine, particulièrement en dehors des grandes agglomérations traditionnellement les plus mobilisées, la variété des publics représentés, le nombre d'entreprises du secteur privé présentes, etc., sont autant de signaux de cette capacité toujours existante de mobilisation des groupes les moins favorisés (Giraud, Yon, 2023). En ce sens, l'enjeu démocratique de telles mobilisations réside dans leur capacité à ramener vers la participation des groupes sociaux parmi lesquels semble dominer la résignation,

d'autant plus lorsqu'on la ramène aux dernières séquences électorales, dont plus aucune ne semble en capacité de recréer du lien et de la confiance dans les résultats de l'action politique.

## La non-participation face à des offres concrètes

La thèse de l'apathie fondamentale et ses réfutations offrent des perspectives pour penser la non-participation d'un point de vue global. Par contre, elles renseignent peu sur le phénomène en lui-même, ses ressorts, ses origines et ses significations. La raison semble avant tout d'ordre méthodologique. Les études empiriques des dispositifs participatifs se concentrent sur les interactions internes aux dispositifs et leurs relations les plus visibles avec les groupes sociaux et institutions qui gravitent autour (Gourgues, 2013 ; Jacquet, van der Does, 2021). Il semble *a priori* beaucoup plus difficile d'enquêter sur les acteurs et actrices qui sont en dehors de ces dispositifs.

Certaines études tentent de contourner cette difficulté en traitant la non-participation en clair-obscur à partir du profil des personnes présentes. Elles montrent par exemple que les plus avantagées socialement – élément mesuré principalement à partir du niveau d'éducation – acceptent plus souvent de prendre part à des dispositifs participatifs (Fournier et al., 2011 ; Goidel et al., 2008 ; Griffin et al., 2015). Ces mêmes études montrent également, et de façon moins tranchée, une surreprésentation des catégories plus âgées de la population. Concernant le genre, les résultats sont plus mitigés avec certaines études soulignant une surreprésentation des hommes (Goidel et al., 2008 ; Griffin et al., 2015) et d'autres un équilibre sur cette variable (Curato, Niemeyer, 2013)<sup>5</sup>.

À propos de dispositifs de participation locale en France, G. Petit note que le petit cercle des participantes et participants est composé d'« individus tendanciellement plus âgés, plutôt retraités, ou cadres parmi les actifs, ayant des niveaux de diplôme ou de revenus supérieurs à la médiane. Un trait commun est la présence majoritaire de propriétaires et d'habitants résidant depuis longtemps dans la commune. » (Petit, 2017, p. 401). La participation se double également de l'appartenance à un ou des collectifs, qui vont constituer un support à l'engagement individuel. Les personnes qui à la fois ont les dispositions sociales adéquates et appartiennent à des collectifs sont les plus susceptibles d'investir la participation à long terme. Il met également en évidence le rôle de la « disponibilité biographique » et de la longévité dans le dispositif comme élément structurant de l'engagement participatif individuel, aboutissant à créer des « carrières citoyennes » (Petit, 2022). Ce type d'approche prolonge les études sur le mécanisme central du régime représentatif : le vote. De comportement marginal et

[5] Pour plus de précision sur les inégalités de genre, voir le dossier de *Participations* « La démocratie participative a-t-elle un sexe ? » (Paoletti, Rui, 2015).

marginalisé, l'abstention est progressivement devenue majoritaire dans la vie politique des régimes politiques contemporains. Ses déterminants ont été largement investigués par les recherches en sciences sociales, en convoquant divers types de déterminants, dits variables lourdes (âge, genre, catégories socio-professionnelles, religion) (Mayer, 2010), mais aussi les effets contextuels et le poids de l'environnement qui vont normer plus ou moins fortement les comportements civiques (Braconnier, Dormagen, 2007). Les études les plus récentes montrent à quel point la participation intermittente est devenue la règle aujourd'hui (Braconnier, Coulmont, Dormagen, 2017), tandis que l'abstention systématique progresse constamment. Mais cette augmentation n'est pas linéaire : selon le type d'élection, selon le contexte ou encore selon les groupes sociaux, celle-ci peut varier (Tiberj, 2020).

D'une certaine façon, la participation publique est apparue comme un outil permettant de combler les lacunes du gouvernement représentatif, à la fois en permettant aux citoyens et citoyennes de prendre part plus directement à la décision publique, mais aussi à se considérer comme légitimes à participer à la prise de décision (Petit, 2017, p. 30). Cette logique de politisation par de nouveaux espaces est parfois observée dans certaines enquêtes. En étudiant les compétences civiques développées par les individus participant à un budget participatif à Rome, Julien Talpin (2010) montre comment la participation répétée sur le temps long à un dispositif exigeant en termes d'engagement peut se traduire par l'acquisition de compétences durables, notamment dans la capacité à monter en généralité, et parfois par des engagements politiques durables, quand bien même les personnes n'étaient pas les plus dotées initialement en capitaux sociaux et culturels. Cependant, les lieux de l'abstention électorale semblent largement recouper ceux de la non-participation aux dispositifs de participation publique, les quartiers populaires et les zones périurbaines étant probablement les plus concernés par ces pratiques de mise en retrait de la vie politique et de la décision publique. Si l'on suit la terminologie utilisée par G. Petit (2017), l'offre de participation institutionnelle résulte d'un « échange asymétrique » entre celles et ceux qui proposent des espaces de participation publique et celles et ceux qui disposent de ces espaces (en les acceptant ou en les refusant). L'offre de participation institutionnelle est donc de fait une offre verticale et descendante, de l'institution vers les citoyennes et citoyens. G. Petit propose d'étudier, à l'échelle municipale, les caractéristiques de « l'engagement participatif », c'est-à-dire du fait de choisir de participer à un ou plusieurs dispositifs de participation publique, pour mettre en lumière ses spécificités par rapport aux autres formes de participation (politique, locale, syndicale par exemple) et montrer les « logiques sociales de l'engagement participatif » (Petit, 2017, p. 686).

Quelques études tentent également d'analyser de façon plus directe la non-participation en s'intéressant aux motifs que fournissent certains publics particuliers – les lycéennes et lycéens – pour justifier de cette non-action

(Mazeaud, Talpin, 2010)<sup>6</sup>. Il ne s'agit pas de dévoiler ce qui serait masqué derrière le discours, mais de s'intéresser au sens que les gens donnent à leur comportement à partir de leur perspective socialement située. Mobilisant des entretiens, Vincent Jacquet (2020) analyse les refus des personnes tirées au sort suivant diverses invitations à des dispositifs délibératifs (Parlement Citoyen Climat, G1000, jury d'assises). Il montre que le sens donné au (non-)engagement est influencé par leur trajectoire et leur rapport aux institutions et aux acteurs et actrices de la représentation électorale. Pour les catégories habituellement les plus actives politiquement, la non-participation est souvent présentée comme résultant d'une contrainte d'ordre temporel qui empêche de participer, parfois liée à d'autres engagements dans la sphère publique. Pour les catégories les plus défiantes, qui sont le plus souvent issues des milieux populaires, les motifs de non-participation sont très différents. Puisque toute activité publique est vouée à la manipulation par les élites, il est préférable de rester le plus possible à l'écart de ces initiatives. Pour les personnes tirées au sort déléguées, qui sont en retrait du politique par consentement à la délégation, la non-participation est rapportée à un manque de compétence, et à la volonté de laisser agir les professionnelles et professionnels. La non-participation marque ainsi une relative confiance par rapport à des représentantes et représentants, agissant dans le cadre du gouvernement représentatif. Enfin, pour les citoyennes et citoyens éprouvant un intérêt marqué pour la chose publique, mais critiques des modes de participation liés à l'élection, l'évaluation négative de la capacité des dispositifs à constituer une alternative à la représentation conventionnelle peut les repousser.

Ces approches montrent également que la non-participation s'ancre dans des tendances structurelles des régimes politiques contemporains (Hay, 2007). Ces motifs révèlent en effet que nombre de personnes s'alignent sur un principe de division du travail politique. Les travaux qui analysent les origines du gouvernement représentatif montrent en effet que celui-ci était valorisé parce qu'il accorde une place limitée à la participation populaire au gouvernement de la cité, contre les conceptions plus « démocratiques » qui supposent une participation égale comme horizon à atteindre (Dupuis-Déri, 2013 ; Rancière, 2005). Comme l'indique Bernard Manin (1995), la supériorité du gouvernement représentatif tenait « à ce qu'il constituait la forme de gouvernement la plus adéquate à la condition des "sociétés commerçantes" modernes où les individus sont avant tout occupés à produire et à distribuer des richesses [...]. Dans de telles sociétés, les citoyens n'ont plus le loisir nécessaire pour s'occuper constamment des affaires publiques, ils doivent donc, par l'élection, confier le gouvernement à des individus consacrant tout leur temps à cette tâche ». L'étude de la non-participation permet sur ce point de relativiser très largement le succès

[6] L'article précise d'ailleurs que l'enquête sur les non-participant·es a été sollicitée par la collectivité régionale organisatrice, témoignant ainsi de la préoccupation essentielle pour la compréhension de la non-participation.

de « l'impératif participatif » et la forte prégnance d'une vision délégatrice de la démocratie dans la population.

Enfin, d'autres études analysent la non-participation assumée et revendiquée des catégories les plus engagées. Certaines associations refusent en effet de prendre part à des dispositifs institutionnels, considérant que ces expériences ne sont que des simulacres de participation et/ou ne leur permettront pas de faire valoir leur perspective. Par exemple, en travaillant sur la réaction des associations face aux mécanismes de participation de la communauté urbaine de Bordeaux, Sandrine Rui et Agnès Villechaise-Dupont (2006) décrivent comment ces collectifs développent une adhésion distanciée face aux offres publiques de participation. Cette attitude se solde par une série de postures qui vont de la sortie du dispositif et la mise en place d'espaces publics alternatifs à la tentative d'instrumentalisation du dispositif comme porte-voix de l'association, ou au déport des débats sur la scène politique traditionnelle. Ces enquêtes montrent bien la réflexivité de certains citoyens et citoyennes par rapport à l'offre institutionnelle de participation. Lorsque les dispositifs participatifs sont perçus d'emblée comme des espaces de confiscation de la parole, ils sont fuis, de la même façon que la participation électorale. Sans partage de la décision ou sans prise au sérieux des revendications habitantes, le public ne prendra pas sa place dans le dispositif.

## Les enjeux de la non-participation – présentation du dossier

Si la question de la non-participation est une préoccupation ancienne – particulièrement du point de vue des institutions organisatrices des dispositifs participatifs –, elle reste souvent périphérique dès lors qu'il s'agit de la comprendre en tant que telle<sup>7</sup>. Il est pourtant essentiel de s'y pencher de façon plus frontale si l'on veut penser les apports, les promesses, mais aussi les limites ou obstacles qui traversent les multiples tentatives d'augmenter ou améliorer les possibilités de participation dans les sociétés contemporaines. Ce point aveugle que constitue la non-participation ne semble pas lié à un désintérêt pour l'objet, mais beaucoup plus aux difficultés méthodologiques pour accéder à ces publics de la « non-participation », au contraire des travaux sur l'abstention électorale qui permettent d'identifier plus facilement le public qui se détourne de l'offre. À travers le présent dossier, nous entendons entamer ce chantier. Pour ce faire, quatre études de terrain, analysant la non-participation

---

[7] En ce sens, on retrouve dans ce contournement de la non-participation des logiques assez similaires au caractère relativement plus récent de l'analyse du désengagement militant (Fillieule, 2005) – par rapport à l'analyse de l'engagement. Ceci dit, les ressorts de la non-participation sont assez différents de ceux du désengagement militant, comme nous tentons de le développer dans ce dossier.

dans des contextes très différents, sont rassemblées. Tout d'abord, Benjamin Leclercq étudie l'indifférence et la méfiance des habitantes et habitants de logements sociaux français face aux dispositifs de participation mis en place par les bailleurs sociaux. Ensuite, dans le cadre d'un collectif d'occupation au Cap (Afrique du Sud), Margaux De Barros analyse la faible participation des propres membres du mouvement aux activités militantes de celui-ci. Puis, Julien O'Miel analyse l'absence d'usage de nouveaux dispositifs de participation en région Toscane. Enfin, par l'étude d'un projet d'élargissement de son public par la Philharmonie de Paris, Élodie Bordat-Chauvin renseigne les dynamiques de la non-participation à des dispositifs d'ouverture institutionnelle. Ainsi, à travers des dispositifs de participation différents dans des contextes qui le sont tout autant, ces articles dessinent des chantiers de recherche à venir, présentés ici en trois axes principaux : les similarités et dissemblances entre les formes ascendantes et descendantes de non-participation, le rôle des inégalités économiques et sociales dans la reproduction des inégalités de participation, et enfin l'importance de la contextualisation – collective ou individuelle – des formes identifiées d'évitement de la participation.

## Non-participation descendante et ascendante

Dans le sillage des études sur l'abstention électorale, la non-participation peut d'abord être appréhendée comme la non-utilisation des dispositifs de participation institués par les pouvoirs publics. C'est le cas de l'article de J. O'Miel qui analyse le développement d'un dispositif de débat public sur les grands projets d'infrastructures susceptible d'être activé par les élues et élus à l'échelon local et certains collectifs mobilisés en région Toscane. Bien que plusieurs projets aient pu faire l'objet d'une contestation importante, telle une nouvelle ligne TGV souterraine à Florence, aucun collectif ne s'est emparé de cet outil. B. Leclercq s'intéresse, quant à lui, aux quartiers d'habitat social en s'intéressant au non-recours des habitantes et habitants aux divers mécanismes de dialogue et de participation mis en place par les bailleurs sociaux. Cette étude de cas souligne l'incapacité d'une offre de participation publique, destinée explicitement à associer le plus grand nombre à la décision, à attirer un public élargi, ainsi que les réactions des structures initiatrices à ce faible intérêt des publics. De son côté, E. Bordat-Chauvin montre comment un dispositif d'ouverture dans le cadre de projets de démocratisation culturelle musicale, explicitement destinés à enrôler les catégories sociales les plus défavorisées, échoue à atteindre et à fidéliser les publics visés. Cette étude de cas montre à quel point les institutions culturelles sont dépendantes de l'intermédiation d'associations et des professionnelles et professionnels du travail social pour accéder à certaines catégories de la population.

Mais la non-participation n'est pas l'apanage des formes les plus institutionnelles et descendantes de participation. Dans son article, M. De Barros se penche sur

un mouvement que nous pourrions typiquement qualifier de participation ascendante : un collectif d'occupation illégale de bâtiments dans un quartier paupérisé du Cap. Ce collectif invite ses membres à participer aux activités de lutte politique et d'auto-organisation sur le lieu d'occupation. Habitation et engagement sont présentés comme les deux faces de la même action politique de contestation de la politique de logement dans ce quartier du Cap. Mais au grand dam des leaders du mouvement, un faible nombre de membres se rend aux nombreuses activités politiques de lutte organisées par le collectif. Malgré un contrôle social important, renforcé par la coprésence sur le lieu de vie (les membres de l'occupation sont aussi des voisines et voisins de palier), certaines personnes ne se conforment pas à l'injonction à prendre une part active dans toutes les activités du mouvement et les évitent de façon plus ou moins ostensible.

Les articles rassemblés dans ce dossier permettent donc de comparer les diverses stratégies d'enrôlement, ascendantes comme descendantes, des publics considérés comme les plus éloignés et les personnes soupçonnées de ne pas s'impliquer suffisamment dans des dynamiques collectives.

## **Non-participation et inégalités sociales**

Comme déjà souligné, il est commun de penser la forme et l'intensité de la participation civique comme reproduisant des inégalités sociales. Si les quatre études indiquent que l'approche par les ressources matérielles et cognitives des individus reste pertinente, elles permettent d'aller plus loin et d'appréhender pourquoi les catégories sociales les moins favorisées ne participent pas.

Tout d'abord, les articles de B. Leclercq sur le quartier HLM, de M. De Barros sur le mouvement d'occupation et d'E. Bordat-Chauvin sur la Philharmonie de Paris convergent sur l'importance de la précarité économique comme ressort de la non-participation : les catégories sociales en proie aux difficultés économiques les plus importantes sont celles qui répondent le moins positivement à l'injonction participative, ou sont les plus difficiles à maintenir sur le long terme. Dans ces articles, les approches fines des interactions permettent d'aller au-delà de ce constat, et de comprendre pourquoi les membres de ces catégories préfèrent s'investir ailleurs. Du point de vue du genre, les enquêtes peuvent néanmoins montrer des résultats inverses. Dans les quartiers HLM, ce sont les femmes, principalement des mères de famille ou des retraitées, qui se retrouvent le plus dans les dispositifs mis en place par les bailleurs sociaux. L'insistance mise sur le caractère consensuel et la valorisation du « style maman », pour reprendre les mots des personnes interrogées, jouent ici un rôle important. Dans le cas de la Philharmonie, la participation des femmes est également plus importante que celle des hommes, qui restent plus à l'écart du dispositif, même si l'investissement des jeunes mères reste limité par les possibilités de garde des enfants.

La non-participation n'est pas l'apanage des catégories les plus précaires. En région Toscane, ce sont aussi bien les mouvements sociaux les plus organisés que les élus et élus qui boudent les dispositifs de participation publique sur de grands projets d'aménagement. J. O'Miel montre que si les groupes ayant une plus grande expérience militante préfèrent rester à l'écart des dispositifs plus institutionnels pour s'engager dans des actions plus contestataires ou de contre-expertise, c'est moins le cas pour des groupes plus émergents. Le cas florentin met en évidence la façon dont un groupe de personnes musulmanes s'est saisi du cadre participatif à disposition pour porter un projet de construction de mosquée : plus qu'une opportunité délibérative, l'outil participatif a constitué avant tout un espace en capacité d'accueillir leur demande (la construction d'une mosquée), tout en étant adapté à leurs caractéristiques sociales, comme le fait d'avoir une moins grande expérience militante ou de ne pas détenir la nationalité italienne.

### **Les ressorts du non-engagement : pourquoi ne pas participer ?**

Comment rendre compte de cette non-participation ? Par leurs analyses contextualisées, les quatre contributions proposent toutes de comprendre les raisons pour lesquelles certains groupes restent à l'écart ou refusent plus frontalement de s'insérer dans des modes d'action auxquels ils sont conviés. Dans ce cadre, certains éléments transversaux peuvent être mis en évidence pour comprendre les logiques de ces formes de non-participation : les précédentes expériences d'exclusion vécues par les personnes pouvant potentiellement participer, la nature concrète de l'offre de participation et les rapports sociaux structurants.

Premièrement, les ressorts de la non-participation supposent d'analyser cet élément en interaction avec plusieurs niveaux. Les quatre recherches replacent toutes la non-participation dans le parcours des personnes. Ainsi, ces attitudes de prise de distance ou de rejet résultent d'expériences localisatrices plus lointaines, heureuses ou malheureuses. Par exemple, B. Leclercq montre comment la perception négative des bailleurs sociaux dans le cadre d'une relation dégradée par la marchandisation du secteur affecte l'ensemble des initiatives qu'ils peuvent proposer. De même, la volonté de constituer des chœurs participatifs pour élargir le public de l'opéra peine à capter, notamment sur le long terme, les publics les plus éloignés en raison des barrières matérielles qui se posent à eux : entre autres, l'accès à Internet, la lecture des partitions, la maîtrise d'une nouvelle langue étrangère, qui viennent redoubler les inégalités sociales préexistantes. Ces éléments viennent replacer la non-participation dans les trajectoires individuelles, et permettent donc de comprendre comment les dispositions à la (non-)participation sont produites individuellement et collectivement à travers le temps.

Deuxièmement, les contributions montrent toutes comment la nature de l'offre concrète participative peut favoriser, ou au contraire, restreindre la participation de certains groupes sociaux. Pour M. De Barros, malgré l'accent mis sur le caractère horizontal et fluide du collectif Reclaim the City, son observation ethnographique révèle qu'il existe *de facto* une séparation entre les leaders et les simples membres du collectif qui ont l'impression qu'il n'est pas possible de remettre en cause les orientations définies par les leaders. Dans son analyse des dispositifs mis en place par les bailleurs sociaux, B. Leclercq montre également que la standardisation des outils participatifs, la rotation du personnel et l'évitement des collectifs déjà mobilisés rendent difficile la construction d'une relation de confiance pérenne entre les habitantes, les habitants et les personnes chargées d'organiser la participation. De plus, les choix artistiques – exigeants – faits par l'équipe de pilotage des concerts participatifs constituent un obstacle supplémentaire à l'enrôlement des publics éloignés. Ces enquêtes permettent donc de comprendre comment la façon dont la participation est effectivement organisée pèse sur son niveau et son intensité. La non-participation n'est pas une attitude attachée de façon pérenne à certaines catégories sociales, mais est produite par les interactions d'enrôlement et d'intéressement.

Troisièmement, les quatre contributions soulignent le rôle fondamental de rapports sociaux structurants dans l'absence d'aspiration pour certaines formes de participation. B. Leclercq montre comment les dispositifs des bailleurs sociaux peuvent reproduire une conception patriarcale de la société, dans laquelle les femmes sont supposées garantir la cohésion domestique. J. O'Miel analyse les tensions liées aux grands projets d'infrastructures qui prennent place dans une logique de concurrence économique entre régions. M. De Barros étudie comment la centralité de la lutte pour la survie matérielle de plusieurs membres du collectif rend dérisoires les potentielles rétributions de la lutte collective. En somme, ces travaux précisent les contours de la possibilité de la participation : pour saisir et agir sur la non-participation, on ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur le temps accordé à d'autres sphères sociales et à la reproduction matérielle des individus.

En somme, comprendre l'évitement de la participation par les publics qui en sont les cibles éclaire en creux deux dynamiques structurantes de ces dispositifs. D'une part, ces dispositifs ne peuvent trop souvent que reproduire les inégalités socio-économiques préexistantes, sous couvert de renouvellement inclusif des modes de gouvernance (Walker, McQuarrie, Lee, 2015). Il ne suffit pas de créer des possibilités nouvelles de participation pour effacer des dispositions fortement ancrées à l'exclusion et à l'auto-exclusion des personnes les moins dotées en termes de compétences politiques. Tout comme cela ne peut suffire à inverser la structuration du jeu démocratique par les logiques de délégation et de division sociale du travail. D'autre part, les dispositifs actuels semblent assez peu destinés à répondre à une demande sociale de participation et beaucoup sont cantonnés à mettre en scène la capacité des institutions, des collectivités

locales ou encore d'organismes en charge de politiques sociales à inclure tous les publics dépendants de leur champ d'action. Ainsi, ces différents acteurs et actrices utilisent les dispositifs de participation comme un moyen de consolider la centralité de leur position par l'enrôlement de celles et ceux qui occupent des positions plus marginales. Les dispositifs de participation n'émanent donc pas d'une demande des publics à participer, mais de l'organisation d'une offre, dont les caractéristiques intrinsèques peuvent générer des formes d'évitement des espaces créés.

## Bibliographie

- Ancelovici Marcos, Dufour Pascale, Nez Héloïse, 2016, *Street politics in the age of austerity: from the indignados to occupy*, Amsterdam, Amsterdam University Press.
- Arnstein Sherry R., 1969, « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of American Institute of Planners*, 35 (4), p. 216-224.
- Balazard Héléne, Talpin Julien, Roux Guillaume, Carrel Marion, Kaya Sümbül, Purenne Anaïk, 2022, « Pourquoi nous ? Politiser l'expérience du racisme », *Mouvements*, hors-série 2, p. 109-123.
- Bedock Camille, Bonin Loïc, Liochon Pauline, Schnatterer Tinette, 2020, « Une représentation sous contrôle : visions du système politique et réformes institutionnelles dans le mouvement des Gilets jaunes », *Participations*, 28, p. 221-246.
- Bedock Camille, Pilet Jean-Benoit, 2021, « Convergence et incompatibilités dans les préférences des citoyens quant à l'organisation de la démocratie en France », in Ludivine Damay, Vincent Jacquet, *Les transformations de la légitimité démocratique*, Louvain-la-Neuve, Académia/L'Harmattan.
- Berger Mathieu, Charles Julien, 2014, « *Persona non grata*. Au seuil de la participation », *Participations*, 9, p. 5-36.
- Bourdieu Pierre, 1973, « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, 318, p. 1292-1309.
- Braconnier Céline, Coulmont Baptiste, Dormagen Jean-Yves, 2017, « Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale », *Revue française de science politique*, 67 (6), p. 1023-1040.
- Braconnier Céline, Dormagen Jean-Yves, 2007, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard.
- Braconnier Céline, Dormagen Jean-Yves, 2019, « Un cens caché dans la constitution des échantillons de répondants. Biais de sélection, d'auto-sélection et de déclaration dans une série d'enquêtes localisées par questionnaires », in Lorenzo Barrault-Stella, Brigitte Gaïti, Patrick Lehingue, *La politique désenchantée ? Perspectives sociologiques autour des travaux de Daniel Gaxie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

- Clarke John, 2013, « L'enrôlement des gens ordinaires. L'évitement du politique au cœur des nouvelles stratégies gouvernementales ? », *Participations*, 6, p. 167-189.
- Curato Nicole, Niemeyer Simon, 2013, « Reaching Out to Overcome Political Apathy: Building Participatory Capacity through Deliberative Engagement », *Politics & Policy*, 41 (3), p. 355-383.
- Dalton Russell J., 2014, *Citizen Politics*, Los Angeles, Sage Publications.
- Dalton Russell J., 2017, *The Participation Gap: Social Status and Political Inequality*, Oxford, Oxford University Press.
- Della Sudda Magali, Lefèvre Jean-Pierre, Robin Pierre (dir.), 2022, *De la valse des ronds-points aux cahiers de la colère*, Paris, Rebellio.
- Demoulin Jeanne, Bacqué Marie-Hélène, 2019, « Les conseils citoyens, beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, 24, p. 5-25.
- Dupuis-Déri Francis, 2013, *Démocratie. Histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France*, Montréal, Lux.
- Eliasoph Nina, 1998, *Avoiding politics. How Americans produce apathy in everyday life*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Faniel Jean, Vandaele Kurt, 2012, « Implantation syndicale et taux de syndicalisation (2000-2010) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2146-2147, p. 5-63.
- Fillieule Olivier (dir.), 2005, *Le désengagement militant*, Paris, Belin.
- Fishkin James, 2018, *Democracy when the people are thinking: revitalizing our politics through public deliberation*, Oxford, Oxford University Press.
- Font Joan, Smith Graham, Galais Carol, Alarcon Pau, 2018, « Cherry-picking participation: Explaining the fate of proposals from participatory processes », *European Journal of Political Research*, 57 (3), p. 615-636.
- Font Joan, Wojcieszak Magdalena, Navarro Clemente J., 2015, « Participation, Representation and Expertise: Citizen Preferences for Political Decision-Making Processes », *Political Studies*, 63 (s1), p. 153-172.
- Fourniau Jean-Michel, Apouey Bénédicte, Tournus Solène, 2020, *Le recrutement et les caractéristiques sociodémographiques des 150 citoyens de la Convention citoyenne pour le climat*, GIS Démocratie et participation, La Plaine Saint-Denis, [https://www.participation-et-democratie.fr/system/files/2020-12/Livret\\_recrutement\\_def.pdf](https://www.participation-et-democratie.fr/system/files/2020-12/Livret_recrutement_def.pdf) (accès le 21/02/2024).
- Fournier Patrick, van de Kolk Henk, Carty Kenneth, Blais Andre, Rose Jonathan, 2011, *When Citizens Decide: Lessons from Citizens' Assemblies on Electoral Reform*, Oxford, Oxford University Press.
- Gaxie Daniel, 1978, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil.
- Gaxie Daniel, 2007, « Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des "citoyens" », *Revue française de science politique*, 57 (6), p. 737-757.
- Gherghina Sergiu, Jacquet Vincent, 2022, « Why political parties use deliberation: a framework for analysis », *Acta Politica*, 58, p. 495-511.

- Giraud Baptiste, Yon Karel, 2023, « Face au mur néolibéral, repenser les stratégies syndicales », in Karel Yon (dir.), *Le syndicalisme est politique. Questions stratégiques pour un renouveau syndical*, Paris, La Dispute, p. 41-74.
- Giraud Baptiste, Yon Karel, Bérout Sophie, 2018, *Sociologie politique du syndicalisme. Introduction à l'analyse sociologique des syndicats*, Paris, Armand Colin.
- Goidel Robert Kirby, Freema Craig Malcolm, Procopio Steven, Zewe Charles F., 2008, « Who Participates in the "Public Square" and Does It Matter », *Public Opinion Quarterly*, 72 (4), p. 792-803.
- Gourgues Guillaume, 2013, *Les politiques de démocratie participative*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Gourgues Guillaume, 2016, « Les pilotes invisibles de la participation publique. Le "fichier des 11 000" et la démocratie participative en région Rhône-Alpes », *Gouvernement et action publique*, 5 (2), p. 51-78.
- Gourgues Guillaume, Mazeaud Alice, 2022, « Une "participation d'État" sous contrôle. La neutralisation décisionnelle des dispositifs participatifs en France », *Revue française de science politique*, 72 (5), p. 781-804.
- Gourgues Guillaume, Mazeaud Alice, Nez Héloïse, Sainty Jessica, Talpin Julien, 2021, « Les Français veulent-ils plus de démocratie ? Analyse qualitative du rapport des citoyens à la politique », *Sociologie*, 12 (1), p. 1-19.
- Gourgues Guillaume, Sainty Jessica, 2011, « La démocratie participative peut-elle convaincre la population de participer ? Analyse d'une enquête par sondage », *Congrès du GIS Démocratie et participation*, Paris, 18-21 octobre 2011, HALSHS-00736589v1.
- Griffin Jamie, Abdel-Monem Tarik, Tomkins Alan, Richardson Amanda, Jorgensen Stacia, 2015, « Understanding Participant Representativeness in Deliberative Events: A Case Study Comparing Probability and Non-Probability Recruitment Strategies », *Journal of Public Deliberation*, 11 (4), p. 1-26.
- Hamidi Camille, 2006, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, 56 (1), p. 5-25.
- Hay Colin, 2007, *Why we hate politics*, Cambridge, Polity.
- Hibbing John R., Theiss-Morse Elizabeth, 2002, *Stealth democracy: Americans' beliefs about how government should work*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hibbing John R., Theiss-Morse Elisabeth, Hibbing Matthew V., Fortunato David, 2023, « Who do the people want to govern? », *Party Politics*, 29 (1), p. 3-15.
- Jacquet Vincent, 2020, *Comprendre la non-participation. Les citoyens face aux dispositifs délibératifs tirés au sort*, Bruxelles, Peter Lang.

- Jacquet Vincent, Petit Guillaume, 2022, « Non-participation », in Guillaume Petit, Loïc Blondiaux, Ilaria Casillo, Jean-Michel Fourniau, Guillaume Gourgues, Samuel Hayat, Rémi Lefebvre, Sandrine Rui, Stéphanie Wojcik, Jodelle Zetlaoui-Léger (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (2<sup>e</sup> édition)*, GIS Démocratie et participation, <https://www.dicopart.fr/non-participation-2022> (accès le 21/02/2024).
- Jacquet Vincent, van der Does Ramon, 2021, « The Consequences of Deliberative Minipublics: Systematic Overview, Conceptual Gaps, and New Directions », *Representation*, 57 (1), p. 131-141.
- Jobert Arthur, 2009, « Dans les salles : trop d'acteurs, jamais assez de public... », in Marion Carrel, Catherine Neveu, Jacques Ion (dir.), *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan, p. 49-64.
- Kübler Daniel, Rochat Philippe E., Woo Su Yun., Van der Heiden Nico, 2020, « Renforcer la gouvernabilité plutôt qu'approfondir la démocratie : les raisons qui amènent les gouvernements locaux à introduire la gouvernance participative », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 86 (3), p. 427-444.
- Luskin Robert C., Fishkin James S., 1998, « Deliberative Polling, Public Opinion, and Democracy: The Case of the National Issues Convention », *Annual meeting of the American Political Science Association*, Boston, 30 août-2 septembre 1998.
- Macq Hadrien, Jacquet Vincent, 2023, « Institutionalising Participatory and Deliberative Procedures: The origins of the first permanent citizens' assembly », *European Journal of Political Research*, 62 (1), p. 156-173.
- Mair Peter, 2013, *Ruling the void: The hollowing of Western democracy*, Londres, Verso.
- Manin Bernard, 1995, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion.
- Marien Sofie, Hooghe Marc, Quintelier Ellen, 2010, « Inequalities in Non-institutionalised Forms of Political Participation: A Multi-level Analysis of 25 countries », *Political Studies*, 58 (1), p. 187-213.
- Mattei Franco, Niemi Richard, 2005, « Political efficacy », in Samuel J. Best, Benjamin Radcliff, *Polling America: An encyclopedia of Public Opinion*, Westport, Greenwood.
- Mayer Nonna, 2010, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin.
- Mazeaud Alice, Nonjon Magali, 2018, *Le marché de la démocratie participative*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- Mazeaud Alice, Talpin Julien, 2010, « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, 1 (3), p. 357-374.
- Neblo Michael A., Esterling Kevin M., Kennedy Ryan P., Lazer David M. J., Sokhey Anand E., 2010, « Who Wants To Deliberate And Why? », *American Political Science Review*, 104 (3), p. 566-583.
- Norris Pippa, 2002, *Democratic Phoenix: Reinventing Political Activism*, Cambridge, Cambridge University Press.

- Paoletti Marion, Rui Sandrine, 2015, « Introduction. La démocratie participative a-t-elle un sexe ? », *Participations*, 12, p. 5-29.
- Papadopoulos Yannis, 2013, *Democracy in crisis? Politics, governance and policy*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Petit Guillaume, 2017, *Pouvoir et vouloir participer en démocratie*, Paris, thèse pour le doctorat de science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Petit Guillaume, 2020, « Les élu-es aiment-elles et ils la démocratie ? », *Participations*, 26-27, p. 7-40.
- Petit Guillaume, 2022, « Les temps sociaux de la participation citoyenne : (in)dispositions et (in)disponibilités démocratiques », *Temporalités*, 36, DOI:10.4000/temporalites.10497.
- Pharr Susan J., Putnam Robert D., 2000, *Disaffected democracies. What's troubling the trilateral countries?*, Princeton, Princeton University Press.
- Pilet Jean-Benoit, Vittori Davide, Rojon Sebastien, Paulis Emilien, 2023, « Who do Europeans want to govern? Exploring the multiple dimensions of citizens' preferences for political actors in nine European countries », *Party Politics*, online first, DOI:10.1177/13540688231153932.
- Rancière Jacques, 2005, *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique.
- Rui Sandrine, 2013, « Démocratie participative », in Ilaria Casillo, Rémi Barbier, Loïc Blondiaux, Francis Chateauraynaud, Jean-Michel Fourniau, Rémi Lefebvre, Catherine Neveu, Denis Salles (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (1<sup>re</sup> édition)*, GIS Démocratie et participation, <https://www.dicopart.fr/democratie-participative-2013> (accès le 21/02/2024).
- Rui Sandrine, Villechaise-Dupont Agnès, 2006, « Les associations face à la participation institutionnalisée : les ressorts d'une adhésion distanciée », *Espaces et sociétés*, 123, p. 21-36.
- Schneider Sebastian H., Busse Stefan, 2019, « Participatory Budgeting in Germany – A Review of Empirical Findings », *International Journal of Public Administration*, 42 (3), p. 259-273.
- Talpin Julien, 2010, « Ces moments qui façonnent les hommes. Éléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique », *Revue française de science politique*, 60 (1), p. 91-115.
- Tiberj Vincent, 2020, « Voter ne suffit plus. Renouveau générationnel, rapport à l'élection et transformation de la participation politique », *Agora débats/jeunesses*, 86, p. 143-59.
- Verba Sidney, Schlozman Kay Lehman, Brady Henry E., 1995, *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*, Cambridge, Harvard University Press.
- Vrydagh Julien, Devillers Sophie, Talukder David, Jacquet Vincent, Bottin Jehan, 2020, « Les mini-publics en Belgique (2001-2018) : expériences de panels citoyens délibératifs », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2477-2478, p. 5-72.

Walker Edward T., McQuarrie Michael, Lee Caroline W., 2015, « Rising participation and declining democracy », in Caroline W. Lee, Michael McQuarrie, Edward T. Walker, *Democratizing inequalities*, New York, New York University Press.

Wampler Brian, 2010, *Participatory budgeting in Brazil: Contestation, cooperation, and accountability*, University Park, Pennsylvania State University Press.

**Vincent Jacquet** est chercheur qualifié F.R.S.-FNRS à l'Université de Namur depuis 2022 (Institut Transitions). Ses recherches portent sur les transformations démocratiques, les initiatives de participation citoyenne, l'analyse des politiques publiques et la politique locale.

**Jessica Sainty** est maîtresse de conférences en science politique à Avignon Université et au laboratoire JPEG. Elle est spécialiste de sociologie des comportements politiques et des espaces politiques locaux. Elle a récemment publié « Une participation citoyenne sans filtre ? Le cadrage discret des effets d'un budget participatif sur l'action publique par l'administration municipale », *Gouvernement et action publique*, vol. 12, n° 4, 2023.